



Déclaration de revenus 2020 : des services en ligne toujours plus pratiques

Sur www.impots.gouv.fr, depuis la page d'accueil (rubrique « Particuliers ») et sans authentification vous pouvez :

- ✓ **Calculer votre impôt grâce aux simulateurs :**
 - simulateur de calcul de l'impôt sur le revenu mis à jour chaque année,
 - simulateur de la baisse d'impôts,
 - simulateur de calcul de l'IFI (impôt sur la fortune immobilière),
 - simulateur de la réforme de la taxe d'habitation ;
- ✓ **Télécharger les formulaires de déclaration ;**
- ✓ **Prendre rendez-vous téléphonique avec votre CFiP.**

Téléchargez gratuitement l'application Impots.gouv sur votre smartphone¹ et vous pourrez en quelques clics :

- ✓ **Consulter l'historique sur 3 ans** de vos documents fiscaux (déclarations et avis d'impôt) et les transmettre sous PDF par courriel à toute personne qui le demande ;
- ✓ **Consulter votre taux de prélèvement à la source ;**
- ✓ **Modifier vos informations** (mél, téléphone, mot de passe...) ;
- ✓ **Payer vos impôts et gérer vos contrats de prélèvement.**

LA DECLARATION EN LIGNE

L'IMPÔT S'ADAPTE

IMPOTS.GOUV.FR

À VOTRE VIE

0 809 401 401

Service gratuit
+ prix appel

